

Le monstre Nordahl Lelandais devient papa en prison... elle est pas belle la justice française ?

écrit par Christine Tasin | 13 janvier 2024



Nordahl Lelandais a notamment été condamné en février 2022 à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. DR



Nordahl Lelandais a notamment été condamné en février 2022 à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. DR

Vomir. Envie de meurtre.

Qui sont les salauds de députés et de sénateurs qui ont voté une loi permettant à la pire des ordures d'avoir une vie sexuelle en prison, de procréer et de se reproduire après avoir tué les enfants des autres voués, eux, à l'horreur et à, en plus, ne pas voir leurs gènes pérennisés ?

Les AICS : Auteur d'Infraction à Caractère Sexuel font depuis des lustres l'objet de moult lois, de moult discussions, mobilisent psys, infirmiers, assistantes sociales, gardiens de prison... et, en 2009, le Ministre de la Justice, une certaine Aliot-Marie, nommée par un certain Sarkozy, ont proposé avec un Premier Ministre nommé François Fillon une loi créant les UVF (Unités de Vie Familiale) grâce auxquelles les détenus peuvent bénéficier de visites au moins une fois par trimestre). **Unité de vie familiale ? Que nenni, baisodromes à domicile pour des ordures condamnées à payer en étant privés de liberté et donc d'amour, ça devrait être le minimum !** (Article 36 de [la loi](#)

[pénitentiaire n°2009-1436 du 24 novembre 2009](#), dont nombre d'articles ont été abrogés [en 2022](#), pour être réécrits à la sauce Macron-Dupond-Moretti... mais c'est toujours la même infamie.)

*Depuis la loi pénitentiaire de 2009, toutes les personnes détenues peuvent en principe bénéficier de visites en **UVF**, au moins une fois par trimestre, sous réserve pour les prévenus de l'accord du magistrat saisi du dossier de la procédure (Article 36 de la loi pénitentiaire n°2009-1436 du 24 novembre 2009).*

C'était même pas la gauche... Comme quoi l'UMPS n'était pas un vain mot et qu'il était temps que la Macronie réunisse en un seul parti les pourris. Au moins c'est plus clair !

Naturellement il y a un jeu pervers entre l'administration et le détenu pour infraction crime sexuel : s'il accepte de se faire soigner, (l'injonction de soins, qui date de 1998) il aura des avantages, des remises de peine, des baisodromes mis à disposition... Le délinquant sexuel est-il un malade ou un délinquant ? Les deux, mon camarade, mais la psychiatrie ayant pris le pouvoir il s'agit de protéger l'assassin plutôt que de mettre à l'abri d'éventuelles futures victimes, plutôt que de punir.

Cela signifie donc qu'il y a eu au moins un magistrat pour accepter l'impensable, la possibilité pour Lelandais qui aurait dû être castré à vif à défaut d'être condamné à mort de continuer à jouir de la vie !

Depuis 1998, l'injonction de soins en milieu ouvert, l'incitation aux soins en milieu fermé est systématique, laissant penser/accroire qu'un tueur en série, qu'un violeur en série pourrait être soigné, arrêté, régénéré. Ce qui a par ailleurs pour corollaire que, s'il est soigné c'est qu'il est malade, c'est qu'il est irresponsable... et qu'on pourra dans X années le retrouver en train de violer, de tuer. Mais c'est pas grave, dans ce milieu de dégénérés

c'est le violeur qui est le plus à plaindre. Et les violeurs de comprendre le chantage implicite : s'ils acceptent de raconter leur vie aux psys de la prison, voire de prendre des somnifères, peut-être qu'ils auront des autorisations de sortie, des mises à disposition de baisodromes... Et ça marche ! Ecoeurant. Pendant ce temps, un homme qui défend sa voisine de 86 ans contre un drogué-taré-violent est condamné à 3 mois de prison ferme, 15 mois de prison avec sursis et 3000 euros de dommage et intérêts. La France, un pays gouverné par les fous.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/01/12/le-juge-humbert-voulait-me-faire-la-peau-donc-il-ma-mis-3-mois-de-prison-ferme/>

C'est ainsi que l'on apprend que le Lelandais, qui n'est en prison que depuis 2017, a déjà eu plusieurs histoires amoureuses EN PRISON, avec des tarées attirées par le monstre, ne se gênant pas pour baiser pendant de simples parloirs (si quelqu'un peut m'expliquer comment on peut se livrer à des rencontres sexuelles pendant des parloirs qui doivent en principe être surveillés en continu, au moins en video-surveillance, je suis preneuse). La dernière a abouti à la naissance d'un pauvre gosse, le fils du monstre. et en plus, la conne n'avait pas de contraception. Pauvre gosse... Et, peut-être pauvres de ceux qui vont le croiser dans la vie, avec de tels parents le pire est possible, hélas.

Nordahl Lelandais, qui multipliait les conquêtes avant son incarcération, a également connu plusieurs relations amoureuses depuis. Des femmes qui avaient pris l'initiative de lui écrire en prison, dont l'une avait même obtenu, après de nombreux parloirs, la possibilité de le voir à deux reprises dans des unités de vie familiale (UVF). Ces petits appartements permettent, pour une durée de 24 heures, de maintenir le lien entre les détenus et leurs proches dans la

plus stricte intimité.

Celle-ci avait rompu en décembre 2021, après avoir fourni illégalement à Nordahl Lelandais deux téléphones portables, mais aussi du rhum et de la cocaïne, ainsi que de nombreux cadeaux. Se confiant au [Dauphiné libéré](#), elle avait finalement regretté « lui avoir procuré du bonheur, du plaisir, matériellement, affectivement, sexuellement ». Sur ce dernier plan, elle avait même précisé s'être sentie comme un « outil », évoquant « une sexualité malsaine et violente ».

Plus récemment, en avril 2022, encore détenu à la prison de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), Nordahl Lelandais avait été surpris en plein ébat sexuel avec une autre jeune femme, de huit ans sa cadette, lors d'un parloir. Le premier que celle-ci obtenait, après avoir entretenu une correspondance soutenue avec lui.

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/nordahl-lelandais-est-devenu-pere-dun-petit-garcon-en-prison-12-01-2024-GDP4X3BFHZGONAGU064UG6E7UU.php>

Parce que, enfin, de qui parle-t-on ? Pas d'un gosse de 17 ans, mais d'un adulte malade sexuel, bi-sexuel s'en prenant aux gars comme aux filles, un pédocriminel, malade mental, sans aucune empathie, qui a avoué plusieurs meurtres et est soupçonné de bien d'autres. Bref un irrécupérable. Si celui qui a réussi à buter Epstein dans sa cellule avait la combine pour buter Lelandais, il mériterait la légion d'honneur !

2017. Il tue la petite Maëlys qu'il a enlevée (dans quels noirs desseins).

Il a tué le caporal Arthur Noyer.

Le 2 mars 2018, les familles de Jean-Christophe Morin (22 ans)

et d'Ahmed Hamadou (45 ans), deux hommes disparus lors d'un festival de musique électronique au [fort de Tamié](#) (Savoie), respectivement en septembre 2011 et 2012, déposent plainte pour « enlèvement et séquestration » devant le tribunal d'[Albertville](#) et se constituent partie civile¹⁰⁶

À l'automne 2017, il est [mis en examen](#) pour [séquestration](#) et [meurtre](#) dans l'[affaire Maëlys](#), puis pour [assassinat](#) dans la mort du [caporal](#) Arthur Noyer.

Les enquêteurs rouvrent alors le dossier de plusieurs autres meurtres et disparitions énigmatiques dans les départements environnants, ce qui amène de nombreux médias à s'interroger sur la possibilité qu'il soit un [tueur en série](#).

Dans l'affaire Arthur Noyer, la [cour d'assises](#) de [Savoie](#) le reconnaît [coupable](#) d'[homicide volontaire](#) le 11 mai 2021 et le condamne à vingt ans de réclusion criminelle, avec une [période de sûreté](#) fixée aux deux tiers.

Dans l'affaire Maëlys de Araujo, la cour d'assises de l'Isère le reconnaît coupable de l'enlèvement, séquestration et meurtre de Maëlys de Araujo le 18 février 2022. Il est condamné à la réclusion criminelle à [perpétuité](#), avec une période de sûreté de 22 ans.

En mars 2018, Lelandais est de nouveau mis en cause dans une plainte déposée dans la [Drôme](#) concernant la disparition d'Éric Foray, 47 ans, qui faisait des courses dans la commune de [Chatuzange-le-Goubet](#)¹⁰

Le cas de Nelly Balmain, 29 ans, disparue en août 2011 à une trentaine de kilomètres de la maison d'Éric Foray, est également étudié¹¹⁴.

En avril 2018, le cas de Lucie Roux, disparue en 2012 à [Bassens](#) en [Savoie](#), intéresse les enquêteurs. Selon des témoins, Lucie Roux aurait déjeuné à plusieurs reprises avec

Nordahl Lelandais dans le réfectoire de l'hôpital psychiatrique de Bassens, où tous les deux étaient hospitalisés en même temps¹¹⁵.

En 2019 le père de Thomas Rauschkolb dont le fils, retrouvé mort le 27 décembre 2015 près de la boîte de nuit Studio 54 de Grésy-sur-Aix (Savoie), reçoit une photo où Nordahl danse en 2012 dans cette boîte de nuit¹¹⁶.

De nouveau condamné, mais désormais père. Ce vendredi, Nordahl Lelandais, le meurtrier du caporal Arthur Noyer et de la petite Maëlys de Araujo, a été reconnu coupable d'agression sexuelle sur l'une de ses petites-cousines par le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières (Ardennes) qui a prononcé une peine d'un an de prison à son encontre.

Condamné en février 2022 par la cour d'assises de l'Isère pour avoir enlevé et tué la petite Maëlys, 8 ans, lors d'un mariage en août 2017, celle-ci avait opté pour le maximum encouru : la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. Six mois plus tôt, il avait déjà été condamné à vingt ans de prison pour le meurtre du caporal Arthur Noyer, toujours en 2017.

L'ancien maître-chien, emprisonné depuis cette date, ne peut donc espérer un aménagement de sa peine, et une éventuelle libération conditionnelle, avant l'expiration de cette mesure de sûreté de 22 ans, soit en 2039. Il aura alors 56 ans.

« Comme tout détenu, il a le droit de reconstruire une vie derrière les barreaux. **La privation de liberté n'entraîne pas la suppression des autres droits, notamment celui d'avoir une compagne ou de devenir père** », commente simplement Me Mathieu Moutous, l'un de ses avocats. **C.Tasin : C'est bien ce que l'on regrette et qui nous met dans une colère noire !**

Condamné à perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans, avec les remises de peine pour bonne conduite qui arriveront

peut-être malgré tout, c'est une condamnation à perpète qui va lui permettre, à 56 ans au plus tard, d'être dehors et libre de reprendre ses assassinats...

J'ai honte pour la justice de mon pays, j'ai honte de mon pays et je pleure sur ces jeunes vies que rien ni personne ne protège, nos politiques étant trop occupés à tout détruire.